

Nombre de membres : 34
En exercice : 34
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Votants : 29

Abstentions : 0
Exprimés : 29
Pour : 29
Contre : 0

N°2019-71

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille dix-neuf, le jeudi sept Novembre à vingt heures.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 31 octobre deux mille dix-neuf.

Présents : Christophe Gérourard, Dominique Germond, Raoul Réchignac, Joël Vilard, Albert Delhoume, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Guy Ratinaud, Jean Maynard, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Guy Baudrier, Alain Perche, Patrick Gibaud, Daniel Desbordes, Richard Simonneau, Eric Dombrey, Agnès Varachaud, Marie-Laurence Morange, Christian Vignerie, Bruno Grancoing, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier

Suppléants présents : Stéphane Malivert

Pouvoirs : Pascale Raffier délégation à Alain Perche, Maryse Thomas délégation à Christian Vignerie, Alain Blond délégation à Marie-Laurence Morange, Magdalena Fredon délégation à Guy Ratinaud, Jean-Louis Clermont-Barrière délégation à Patrick Gibaud

Secrétaire de séance : Agnès Varachaud

Objet : « Territoire d'Industries » : validation du contrat de territoire d'industrie interdépartemental Dordogne/Haute-Vienne et autorisation donnée à monsieur le Président de le signer.

Monsieur le Président explique que le dispositif « Territoires d'industrie » concerne des territoires avec une forte identité et un savoir-faire industriels, et où l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises et les collectivités locales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie. Le territoire interdépartemental « Dordogne / Haute-Vienne » a été identifié « Territoire d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018. Ce territoire correspond aux périmètres des territoires de projets de la Châtaigneraie Limousine et du Pays Périgord Vert, soit 12 intercommunalités.

En concertation et partenariat avec les élus et les acteurs industriels de leurs EPCI membres, la Châtaigneraie Limousine et le Pays Périgord Vert ont élaboré un projet de territoire d'industrie. Ce dernier vise à partager un diagnostic, énoncer des ambitions et des priorités, et définir les actions concrètes les soutenant. Le contrat du territoire d'industrie est évolutif, conclu pour une durée de 3 ans et signé entre l'Etat et ses opérateurs, la Région, les territoires de projets et les EPCI sur le périmètre concerné et le cas échéant d'autres partenaires. Trois Comités de pilotage et une réunion de concertation locale se sont tenus afin de travailler à cette contractualisation.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **VALIDE** le contrat du territoire d'industrie interdépartemental Dordogne / Haute-Vienne et **AUTORISE** monsieur le Président à le signer.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire
Le
Le Président

Le Président,

Christophe GEROUARD